



Le contexte réglementaire pour les établissements de santé

Un référentiel avec 15 objectifs déclinés en critères classés sur 3 niveaux :

- **17 critères impératifs** : « Ce qu'on ne veut plus voir » ex. non maîtrise des médicaments à risque
- **109 critères standards** : « Les attendus »
- **5 critères avancés** : « Non exigé mais recommandé » ex. conciliation médicamenteuse

Des liens utiles :

- ⇒ Lien vers le **manuel HAS « Certification des établissements de santé pour la qualité des soins », Septembre 2021** : manuel_certification_es_qualite_soins.pdf (has-sante.fr)
- ⇒ Lien vers la **fiche HAS « Evaluation de la prise en charge médicamenteuse », Mars 2022** : fiche_pedagogique_pec_medicamenteuse.pdf (has-sante.fr)



Les 18 critères du référentiel liés aux produits de santé

Critère 1.1-09 Le patient, en prévision de sa sortie, est informé des consignes de suivi pour les médicaments qui lui sont prescrits

Critère 1.1-10 Le patient est informé des dispositifs médicaux qui lui sont implantés durant son séjour et reçoit les consignes de suivi appropriées

Critère 1.1-11 Le patient est informé des produits sanguins labiles et des médicaments dérivés du sang (MDS) qui lui sont administrés

Critère 2.1-01 La pertinence des décisions de prise en charge est argumentée au sein de l'équipe

Critère 2.1-06 La pertinence des prescriptions d'antibiotiques est argumentée et réévaluée

Critère 2.1-07 La pertinence de la transfusion des produits sanguins labiles (PSL) est argumentée

Critère 2.2-05 Le dossier du patient est complet et accessible aux professionnels impliqués

Critère 2.2-07 La sécurité de la prise en charge médicamenteuse du patient bénéficie d'une conciliation des traitements médicamenteux

Critère 2.3-02 Les équipes maîtrisent la mise en application des vigilances sanitaires

Critère 2.3-03 Les équipes respectent les bonnes pratiques de prescription et de dispensation des médicaments

Critère 2.3-04 Les équipes respectent les bonnes pratiques d'administration des médicaments

Critère 2.3-05 Les équipes d'HAD maîtrisent la sécurisation du circuit des produits de santé

Critère 2.3-06 Les équipes maîtrisent l'utilisation des médicaments à risque

Critère 2.3-07 L'approvisionnement, le stockage et l'accès aux produits de santé sont réalisés conformément aux recommandations de bonnes pratiques

Critère 2.3-08 Les équipes maîtrisent le risque de discontinuité de la prise en charge médicamenteuse du patient vulnérable à sa sortie

Critère 2.3-09 Les équipes maîtrisent la sécurité transfusionnelle

Critère 2.4-03 Les équipes mettent en place des actions d'amélioration fondées sur l'analyse collective des résultats de leurs indicateurs

Critère 2.4-04 Les équipes mettent en place des actions d'amélioration fondées sur l'analyse collective des événements indésirables associés aux soins

Légende :

En rouge : critère impératif

En bleu : critère standard

En jaune : critère avancé

Critère	Lien internet	Catalogue des outils de l'OMÉDIT Centre-Val de Loire
Critère impératif 1.2-08 : Le patient bénéficie de soins visant à anticiper ou à soulager rapidement sa douleur	<ul style="list-style-type: none"> • Webinaire (pdf) • Fiche sur les antalgiques prescrits en « si besoin » 	
Critère avancé 2.2-07 : La sécurité de la prise en charge médicamenteuse du patient bénéficie d'une conciliation des traitements médicamenteux	<ul style="list-style-type: none"> • Module de e-learning • Webinaire 	

Critère	Lien internet	Catalogue des outils de l'OMÉDIT Centre-Val de Loire
Critère standard 2.3-03 : Les équipes respectent les bonnes pratiques de prescription des médicaments	<ul style="list-style-type: none"> • Module de e-learning • Webinaire (vidéo) 	
Critère standard 2.3-03 : Les équipes respectent les bonnes pratiques de dispensation des médicaments	<ul style="list-style-type: none"> • Module de e-learning • Webinaire (vidéo) 	
Critère standard 2.3-04 : Maîtriser l' étape d'administration des médicaments au patient	<ul style="list-style-type: none"> • Module de e-learning • Webinaire (vidéo) 	
Critère standard 2.3-04 : Maîtriser l' étape d'administration des médicaments au patient – Focus préparation	<ul style="list-style-type: none"> • Module de e-learning • Webinaire (vidéo) 	
Critère impératif 2.3-06 : Les équipes maîtrisent l'utilisation des médicaments à risque	<ul style="list-style-type: none"> • Module de e-learning • Webinaire (vidéo) 	
Critère standard 2.3-07 : L' approvisionnement , le stockage et l'accès aux produits de santé sont réalisés conformément aux recommandations de bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Module de e-learning • Webinaire (vidéo) 	
Critère standard 2.1-06 : La pertinence des prescriptions d'antibiotiques est argumentée et réévaluée Critère impératif 2.3-12 : Les équipes maîtrisent les bonnes pratiques d' antibioprophylaxie liées aux actes invasifs	<ul style="list-style-type: none"> • Module de e-learning • Webinaire (vidéo) 	
Catalogue du réseau des Omédit	<ul style="list-style-type: none"> • Catalogue 	